

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 24 MARS 2011**

**Présents : tous les conseillers, sauf Mr Laurent MYOTTE, excusé.  
Secrétaire : M. Alexandre ROMAIN Convocations du 14 MARS 2011.  
AFFICHE LE : 31 mars 2011**

**AMENAGEMENT CARREFOUR rue des Tourbières/RD437**

Validation du projet du Cabinet ANDRE pour lancer les appels d'offres.

**PRESENTATION TRAVAUX INVESTISSEMENT 2011.**

- ⤴ Stands Vitabri
- ⤴ Carrefour entrée village côté Morteau
- ⤴ Mur cimetière
- ⤴ Eclairage public
- ⤴ Espaces verts au rond point Les Avelines 2
- ⤴ Achat de buts combinés foot/basket pour la cour de l'école

DELIBERATION pour demande de subvention au SYDED (éclairage)

DELIBERATION pour demande de subventions DETR et Conseil Général (carrefour)

DELIBERATION pour la mission d'assistance technique avec l'ONF

DELIBERATION pour la vente de bois sur la parcelle n° 7 aux Seignes : sur pied à la mesure, unité de produit, 2 prix.

DELIBERATION pour la clôture du lotissement « Les Avelines 1 »

**LOCATION PETITE SALLE DES FETES**

Pour la petite salle des fêtes, modification de la caution : 2 chèques 550 € + 50 € pour le nettoyage qui n'est pas toujours bien fait, plutôt qu'un seul chèque de 600 € .  
Cette salle doit impérativement être propre pour le périscolaire du lundi matin 7H00.

Ouverture de la nouvelle **CRECHE HALTE GARDERIE** (enfants de 3 mois à 6 ans) au Russey pour la rentrée de septembre 2011. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la mairie de La Chenalotte et à déposer **avant le 15 Avril**.

**INFOS....**

**COLLECTE DES ENCOMBRANTS.**

**Ils peuvent être déposés sur le parking de la salle des fêtes du BARBOUX, du mercredi 20 avril 9H00 au mercredi 27 avril 9H00**

Nous vous rappelons que 3 bennes seront installées : une benne bois, une benne tout-venant, et une benne réservée à la ferraille.

Cette année, la collecte de la ferraille sera réalisée par la société Duy Dauphin Environnement qui demande que le tri soit de bonne qualité. Il est donc important de vérifier régulièrement la non présence de déchets autre que la ferraille dans la benne, et notamment de pneus ou de déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). Ces derniers ne sont pas acceptés et doivent être apportés par les usagers à la déchetterie des Fins ou être amenés dès le mercredi 20 avril à la benne DEEE placée aux abords de la plate-forme de collecte des déchets verts du Russey durant ses horaires d'ouverture.

Le respect des consignes est essentiel dans le cadre de l'amélioration de la gestion des déchets sur le territoire de la CCPR.

## Ce qu'il faut déposer dans les bennes

Ferrailles	Tout Venant	Bois
<ul style="list-style-type: none"><li>- Petits objets métalliques</li><li>- Vis, clous</li><li>- Vélo</li><li>- Fils barbelés</li><li>- Futs vides en acier</li><li>- Mobilier en fer</li></ul>	<b>Tout ce qui ne peut pas être recyclé:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- matelas,</li><li>- lino,</li><li>- papier peint,</li><li>- moquette,</li><li>- mobilier en plastique,</li><li>- accessoires automobiles,</li><li>- clic-clac.....</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bois</li><li>- Meubles en bois</li><li>- Tout objet fait majoritairement de bois</li></ul>

Merci de ne pas déposer de déchets à côté des bennes lorsque celles-ci sont pleines. Une rotation a lieu régulièrement.

Des panneaux de consignes de tri seront disposés devant chaque benne. Merci de les respecter.

### **CARTES AVANTAGES JEUNES.**

Cartes avantages jeunes : Les jeunes du village âgés de 11 à 25 ans, intéressés par l'acquisition de cartes avantages jeunes au prix avantageux de 5 EUR pour 2011/2012 peuvent déposer leur candidature à la mairie avant le **15 avril 2011.**